



GROUPE DE TRAVAIL TRANSFERT EAU et ASSAINISSEMENT THEMATIQUE TECHNIQUE

Palais des Sports de Megève – Salle Mont-Joly
Relevé des échanges du 2 novembre 2022 à 14h

Claude CHAMBEL, Maire de Combloux
Jean-Michel PAGET, Elu à Combloux
Fabrice COLLOT, DGA de Combloux
Jean-François GUERNIER, DST de Cordon
François LIGEON, Responsable du service de l'eau de Demi-Quartier
Dominique SOCQUET, DST de Demi-Quartier
Christian CHALLAMEL, Elu de Domancy
Guy GERFAUD, DST de Domancy
Frédéric SILVESTRE, Directeur régie de l'eau de Sallanches
Jade RIGAL, Directrice SIABS
Christophe BOUGAULT-GROSSET, Président du SIVU Megève Praz
Laurent SOCQUET, Adjoint au maire de Megève
Julien BELINE, Directeur régie eau et assainissement de Megève
Bertrand WEIGELE, DST de Megève
François BARBIER, Maire des Contamines-Montjoie
Vanessa TANI, DST des Contamines-Montjoie
Patrice BIBIER-COCATRIX, Adjoint au maire de Saint-Gervais
Marc SIROP, DST de Saint-Gervais
Raphaël CASTERA, Maire de Passy
Goulven NOUTARY, Directeur du service eau assainissement Passy
Pierre-Olivier CARRA, DGS de Passy
Jérémy PAYEN, Chargé de mission air et eau CCPMB
Charlotte MARX, Responsable du pôle développement durable CCPMB

Raphaël CASTERA et Christophe BOUGAULT accueillent les participants et introduisent la réunion. Il s'agit d'une séance de travail sur un mode participatif. Les personnes présentes sont réparties sur des tables de travail avec des thématiques techniques. Une première heure est consacrée à l'eau potable. Ensuite le même travail est réalisé sur l'assainissement.

La réunion du jour s'inscrit dans la phase de préparation de l'étude de transfert, visant à :

- Définir les enjeux du transfert,
- Rédiger le cahier des charges de recrutement des prestataires privés.

Ce CR présente une synthèse des restitutions sur les éléments qui devront être étudiés ou pris en compte pendant le transfert. En annexe se trouve les photographies des affiches réalisées.

Aspects techniques sur l'eau potable

Point à étudier sur les thématiques suivantes :

Table 1 : Qualité des eaux : du prélèvement au compteur (PDL)

=> Un état des lieux à faire sur des aspects et une harmonisation à atteindre pour certains d'entre eux en particulier.

Etat des lieux :

- Avancement de la protection des captages et points d'eau : périmètre de protection, politique de réduction des risques d'intrants, état des réseaux d'assainissement et de l'ANC
- Traitements en place : UV-turbidité-chloration, suivi de la turbidité
- Suivi des non-conformités : autocontrôle qualité, programme ARS, bactériologie et physico-chimie
- Débit des sources
- Temps de séjour dans les réseaux et temps de stockage

Harmonisation ou points à travailler :

- Diversification des ressources pour un sécurisation (également interconnexion)
- Homogénéité des branchements des compteurs (présence anti-retour et clapet)
- Uniformiser la communication des analyses qualité de l'eau
- Etude de la vulnérabilité des ressources (dans le PGSSE : Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux)
- Vérification des installations (clapet, disconnecteur) par un acteur privé ?

Table 2 : Réseaux, équipements et ouvrages

Etat des lieux :

- Connaissance patrimoniale (matériau, âge, diamètre)
- SIG, plan des réseaux, plans de recollement
- Interconnexion entre communes et sécurisation
- Lutte contre les fuites par de la sectorisation pour améliorer le rendement
- Gestion de la défense incendie (DECI) et extension de réseaux pour l'incendie

Harmonisation ou points à travailler :

- Politique d'achat commune (appels d'offres)
- Programmation des investissements – PPI
- Harmoniser l'entretien des réseaux, des équipements et des réservoirs (entre la régie et la sous-traitance)
- Travail sur les usages économiques de l'eau potable : turbinage, neige de culture, centres aquatiques
- Coordination avec les travaux de voirie
- Extension des réseaux suite à l'urbanisation (taxe aménagement à la CCPMB)
- Astreinte technique à organiser
- Régularisation des ouvrages (servitudes) et classement domaine public ou privé
- Gestion du matériel, du stock et des fournitures en lien avec d'éventuels pôles décentralisés

Table 3 : Gestion des abonnés et règlement de service

Objectifs principaux :

- Proximité et qualité de service
- Avoir un règlement de service unique sur la CCPMB
- Communication aux usagers sur le transfert
- Contrat type sur la CCPMB
- Facturation uniforme (régie d'encaissement ? facturation progressive ou saisonnière ?)



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

A travailler plus spécifiquement :

- Mettre en place partout la télérelève (ou radiorelève)
- Avoir une politique de renouvellement des compteurs (1 seul fournisseur)
- Uniformiser les abonnements de copropriétés ou d'immeubles collectifs (part fixe, compteur général ou contrat individuel)
- Prescriptions communes pour les branchements neufs (diamètre compteur)
- Uniformiser la définition du branchement avec la limite domaine public et privé
- Application de la loi Warsmann (dégrèvement en cas de fuite)
- Logiciel de gestion des abonnés
- Relève des compteurs
- Lisibilité et compréhension de la facture

Table 4 : Etudes techniques et réglementaires

A intégrer dans un schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) :

- Zonage eau potable et schéma de distribution
- Liaison entre communes (interconnexion)
- Etude besoins/ressources
- Diagnostic de l'état des réseaux dont le calcul du rendement
- Définition d'outils réglementaire pour un meilleure gestion de la ressource (sujet spécifique des piscines par exemple)

Autre études ou documents à prévoir en harmonisation :

- Rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS)
- Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE obligatoire en 2026)
- Externaliser ou réaliser les études en interne
- Ressources en eau disponibles suivant les communes et maillages existants
- Schéma directeur de la défense incendie (DECI en lien avec le SDIS)
- Repérage des canalisations et mise à jour des SIG
- Recherche de nouvelles ressources
- Modélisation hydraulique
- Maitrise d'œuvre intercommunale ?
- Télégestion ou suivi informatisé des réseaux
- Etudes hydrogéologiques / diagnostic des captages et forages existants / état de la protection des ressources

Aspects techniques sur l'assainissement

Table 1 : Epuration

Gestion des STEP :

- Mutualisation des structures qui gèrent les stations d'épuration (équipes)
- Harmonisation progressive nécessaire car gestion différenciée (1 DSP et 2 syndicats en régie)
- Les besoins futurs doivent être étudiés dans un schéma directeur pour le dimensionnement des traitements
- Optimisation des processus d'épuration : création d'énergies, de chaleur en tant qu'énergie renouvelable (ENR)
- Réduction de l'impact énergétique des stations d'épuration
- Maintenance et contrôle des équipements
- Gestion des boues
- Qualité des milieux récepteurs en lien avec les autorisations de déversement
- Mis à jour des manuels d'autosurveillance



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Autres sujets :

- Conformité assainissement : autorisation de rejet, taux de raccordement, contrôles)
- Service d'assainissement non collectif (SPANC) à harmoniser
- Lutte contre les eaux claires parasites (ECP)
- Travail sur la mise en séparatif
- Suivi des conventions de rejet (travail spécifique sur les piscines)

Table 2 : Réseaux, équipements et ouvrages

Etat des lieux :

- Schéma directeur d'assainissement (SDA)
- RPQS : connaissance patrimoniale
- Système d'information géographique (SIG) : cartographie des plans des réseaux
- Eaux claires parasites
- Micros-polluants
- Assainissement individuel : SPANC
- Diagnostique permanent
- Zonage d'assainissement

Harmonisation ou points à travailler :

- Intégration de la compétence eaux pluviales ?
- Nouvelles technologie et création d'énergie
- Instrumentation des réseaux : délestages, postes de relevage, supervision, déversoirs d'orage
- Entretien des réseaux : curage, inspection télévisée
- Chambres de comptage
- Programme d'investissement et extension de réseaux
- Uniformisation des critères pour la conformité assainissement
- Gestion des eaux usées non domestiques : service à créer
- Diagnostic et PPI pour la mise en séparatif

Table 3 : Gestion des abonnés et règlement de service

Cette thématique est très similaire avec l'eau potable. De nombreux points en communs ont été notés. Les éléments suivants ont été ajoutés :

- Gestion de l'assainissement quand l'abonné est sur un réseau d'eau privé (source ou eau pluviale) : facturation au réel ou au forfait ?
- Service du SPANC
- La loi Warsmann s'applique également à l'assainissement avec un dégrèvement de la part assainissement en cas de fuite d'eau potable
- Règlement spécifique pour les eaux de rejet non domestiques
- Suivi de la mise en séparatif de la partie privative
- Contrôle « obligatoire » pour les ventes ?

Table 4 : Etudes techniques et réglementaires

- Schéma directeur d'assainissement
- Schéma directeur de gestion des eaux pluviales
- Zonage d'assainissement et schéma intercommunal
- Extension des réseaux pour réduire l'assainissement non collectif
- Mutualisation des syndicats d'assainissement
- Mutualisation des diagnostics eaux usées et pluviales
- Investissements pour la mise en séparatif
- Etudes de potentiel d'énergies renouvelables
- Suivi RSDE : micropolluants
- Déclaration des volumes déversés (déversoirs d'orage et STEP)
- Régularisation foncière : convention et servitude



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

4. Prochaine étape

Le prochain groupe de travail sera sur la thématique tarification et prix de l'eau. Un appel à volontaire est lancé pour accueillir la réunion.

Les échanges prennent fin et la séance est levée à 16h10.



Raphaël CASTERA,
Président de la Commission Santé Environnement



Eau potable – Table 1 :

- ① Qualité des eaux :
du prélèvement au compteur (PDL)
- Avancement protection captages et points d'eau
(protection) / Politique de réduction des risques d'intrants
des réseaux ASS + AUC
 - PGSE (vulnérabilité)
 - Traitements (UV - filtration - chloration) Turbidité.
 - Diversification des ressources (sécurisation)
+ interconnexion
 - Autocontrôle qualité + programme ARS + débit des sources
suivi des non-conformités
 - Temps de séjour dans réseaux + stockage
 - Vérification installation (clapet - disjoncteur). (Ressource privée)
 - Qualité des réseaux
 - Bactéro + physico-chimique
 - Turbidité
 - Homogénéité des branchements des compteurs (anti-reflux)
retour
 - Uniformiser la communication des analyses de l'eau.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Eau potable - Table 2 :

② Réseaux, équipements et ouvrages

Etat des lieux - connaissance patrimoniale
- plan / recensement / SIG

INTERCONNEXION entre communes
et sécurisation

Politique achat commune (AO).

PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS - PPI

Lutte contre les fuites - SECTORISATION - RENDEMENT

ENTRETIEN des réseaux, équipements, réservoirs
↳ en sous-traitance = uniformiser? Harmonisation

MAINTENANCE des équipements
↳ en régie = uniformiser?

USAGE ~~INDUSTRIEL~~ ^{ECONOMIQUE} de l'eau Potable - Turbinage
↳ dont centres aquatiques. - Neige Culture

COORDINATION avec les travaux de voirie

Extension des réseaux suite à l'urbanisation (Taxe aménagement-CCPMB)

Astreinte technique à organiser.

DECI. → Extension Réseau Incendie. ?

Régularisation (servitude) des ouvrages / classement (public / privé)

Gestion du matériel / stock / fourniture.

Pôles de contrôles (matériel et comptable...)



Eau Potable – Table 3 :

③ Gestion des abonnés et règlement de service — Idem eau

- Proximité —
- Ne pas perdre en qualité —
- Un règlement unique sur la CCPMB —
- Mettre en place la télérelève —
- Politique de renouvellement des compteurs. (1 seul fournisseur) —
- Uniformiser les abonnements copropriétés (pat-fixe) —
- Prescriptions sur branchements neufs. (diamètres compteurs) —
- Uniformiser la définition du branchement DP/DP —
- Communication aux usagers. —
- Contrat type sur CCPMB —
- Facturation (régis d'assainissement ?) - Proximité du service / abonnés
 - Type (progressive ? mensuelle ?) —
- Application Loi Wassermann — dégrèvement par assainissement
- Logiciel gestion abonnés —
- Harmonisation / de la tarification progressive —
- Relève des compteurs
- Lisibilité + compréhension facture —

+ SPANC

⚠ Assainissement sur réseau eau privé (Source, Eau7 privée)
Quelle gestion ?
- réel
- forfait

+ 1 compteur général / individualisation des contrats de fourniture d'eau



④ Etudes techniques et réglementaires

- SDAE
- Zonage eau potable → schéma distribution
 - Liaison entre communes (intercommunalité).
 - Étude besoins / ressources.
 - Diagnostic état réseaux, dont rendement.
 - Définition d'outils réglementaires pour une meilleure gestion de la ressource (piscine).

- RPQ S
- P G S S E (2026)
- Etudes en interne ou externalisées
- Ressources disponibles suivant les communes + maillages
- Schéma directeur défense incendie / SDIS DECI
- repérage canalisation / SIG
- recherche nouvelles ressources

Modélisation

- Mœre Interco ?
- GTC - Télégestion

Études hydrogéologiques
+ diag géophysique existants
+ problèmes forages
+ problèmes des ressources



Assainissement – Table 1 :

① Epuration

- Mutualisation des structures (équipes)
- Gestion différenciée (1 DSP + 2 en régie)
 - Harmonisation progressive.
- Schéma Directeur → besoins futurs ?
- Conformité assainissement (autorisation de rejet, durée de raccordement, contrôles)
- SPANC a ~~organise~~ harmoniser
- Lutte contre les ECTP (eaux claires parasites).
- Suivi RSDE. + Séparatif
- Suivi des conventions de rejet. + piscines
- Optimisation des process
 - ↳ création d'énergies.
 - ↳ Chaleur.ENR
- Maintenance, contrôle des équipements
 - Gestion des boues
 - Qualité des milieux récepteurs / autorisation déversement du milieu
 - Manuel autosurveillance d'actualité ? Mis à jour ?
 - Réduction impact énergétique d'une station



Assainissement – Table 2 :

② Réseau, équipements et ouvrages

- Etat des lieux des réseaux SDA
connaissance patrimoniale R P Q S
- SIG.
- instrumentation des réseaux (délestage, postes de relevage)
- eaux claires parasites. SUPERVISION, déversoirs
- micro-polluants.
- Entretien du réseau (curage) inspection télévisée
- Intégration du pluvial ?
- nouvelles technologies. - création d'énergie -
- Chambres de comptage.
- Assainissement individuel SPANC
- STEP. → voir qe 1
- DIAGNOSTIQUE Permanent.
- Zonage assainissement.
- Programme d'investissement Extension réseaux.
- Conformance Assainissement / Uniformisation des critères
- Gestion EU non domestiques (service à créer)
- Mise en séparatif. Diag et PPI



Assainissement – Table 3 :

③ Gestion des abonnés et règlement de service

- Proximité

VOIR AU MUR



Règlement : eaux de rejet (hors domestique) EUND

- suivi de la mise en séparatif suite aux travaux nœuds
- Contrôle "obligatoire" pour les ventes ?



Assainissement – Table 4

④ Etudes techniques et réglementaires

→ SDA et de gestion des eaux pluviales.

- Zonage Assainissement → Schéma Interco.

→ SPAN C à réduire / extensions réseau.

- Mutualisation (contrôle) SIABS, SISE, SIVU Megève / Praz.

- Mutualisation des diagnostics EP, EU.
→ investissements mise en réparatif.

- Étude potentiels énergies renouvelables.

- Suivi RSDE.

- (SPL - dje) - DSP
structure juridique.

- Déclaration volume déchets (DO - ster)

- Régularisation foncière (conversion de statut).